

## REUNION DU 26 JANVIER 2018

Le Conseil municipal de SENNELY, s'est réuni le vendredi 26 janvier 2018  
sous la présidence de Monsieur Pierre HENRY, maire.

**PRESENTS: MM. BOUQUIN, LABBÉ, PERRUCHE, MARTIN, ORLAND, RECULÉ, DE DREUZY, MÉNAGER, GARRIDO, AZAMBOURG**

**ABSENTS EXCUSÉS : MM. BERRUÉ, LAMBERT, COUTAND**

**Monsieur COUTAND a donné pouvoir à Monsieur GARRIDO**  
**Monsieur LAMBERT a donné pouvoir à Monsieur MÉNAGER**

La séance débute avec l'approbation à l'unanimité du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> décembre 2017

### **Au cours de sa séance, le Conseil :**

- ✓ **APPROUVE à l'unanimité** le plan de financement et **DECIDE à l'unanimité** d'inscrire au budget 2018 les crédits nécessaires pour la phase « rénovation » des travaux d'extension et rénovation du groupe scolaire.
- ✓ **AUTORISE à l'unanimité** Monsieur le Maire à solliciter le Département du Loiret pour la phase « rénovation » des travaux d'extension et rénovation du groupe scolaire pour un montant de subvention de 40 000 €.
- ✓ **APPROUVE à l'unanimité** le projet des travaux d'amélioration de la boucherie charcuterie alimentation de Sennely pour un montant estimé à 30 000 € HT.
- ✓ **APPROUVE à l'unanimité** le plan de financement et **DECIDE à l'unanimité** d'inscrire au budget 2018 les crédits nécessaires pour les travaux d'amélioration de la boucherie charcuterie alimentation de Sennely
- ✓ **AUTORISE à l'unanimité** Monsieur le Maire à solliciter le Département du Loiret pour l'aide au financement des travaux d'amélioration de la boucherie charcuterie alimentation de Sennely pour un montant de subvention de 15 000 €
- ✓ **AUTORISE à l'unanimité** Monsieur le Maire à solliciter la Région Centre Val de Loire dans le cadre du CRST- soutien aux commerces de proximité – cadre 21 pour aider au financement des travaux d'amélioration de la boucherie charcuterie alimentation de Sennely pour un montant de subvention de 9 000 €.
- ✓ **APPROUVE à 7 voix pour, 1 abstention et 5 voix contre** la cession du chemin rural situé entre la RD 64 et le CR de Champ Gilbert,
- ✓ **ACCEPTE à 7 voix pour, 1 abstention et 5 voix contre** les offres formulées par les propriétaires riverains du chemin rural situé entre la RD 64 et le CR de Champ Gilbert,
- ✓ **DECIDE à 7 voix pour, 1 abstention et 5 voix contre** que les frais d'arpentage ainsi que les frais d'actes seront à la charge des acquéreurs du chemin rural situé entre la RD 64 et le CR de Champ Gilbert,

- ✓ **AUTORISE à 7 voix pour, 1 abstention et 5 voix contre**, Monsieur le Maire à signer toutes pièces afférentes à la cession du chemin rural situé entre la RD 64 et le CR de Champ Guilbert,
- ✓ **DECIDE à l'unanimité** de constituer les provisions nécessaires pour couvrir les créances de Monsieur GAUDIN –Auberge de Villechaume - au compte 6815 des budgets principal et annexes 2018 en complément des crédits votés aux budgets principal et annexes 2017
- ✓ **PRECISE à l'unanimité** que les provisions nécessaires pour couvrir les créances de Monsieur GAUDIN –Auberge de Villechaume seront reprises dès que le risque sera éteint
- ✓ **DECIDE à l'unanimité** d'accorder une franchise de loyer à la société DS, gérant à l'Auberge de Villechaume, de deux mois supplémentaires, soit jusqu'au 28 février 2018 inclus.

### Questions diverses :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil :

- ✓ Le remplacement d'une conduite de refoulement de diamètre 110 au château d'eau a été réalisé par la société SCBM Eiffage pour un montant de 3 890 € HT
- ✓ Les travaux de peinture des toilettes, plonge et cuisine à l'auberge de Villechaume ont été réalisés par l'entreprise JMF 45 Rénovation pour un montant de 3 802 €
- ✓ La commission finances se réunira le jeudi 22 février 2018 à 19h à la mairie
- ✓ Les prochaines réunions du Conseil Municipal auront lieu à la mairie :
  - Vendredi 02 mars 2018 à 19h30
  - Vendredi 23 mars 2018 à 19h30